

## ABONNEMENT

Un an... 13 fr.  
Six mois... 9 »  
Trois mois... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 10 NOVEMBRE

## NOS DÉPUTÉS

Aux obsèques du Tsar

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de compléter, par les quelques lignes suivantes, votre article d'avant-hier sur LA PROPOSITION JALUZOT.

Le Gouvernement n'a pas le droit d'interdire à nos députés, pris individuellement ou en groupe, la faculté d'assister, revêtus de leurs insignes, aux obsèques d'Alexandre III. Il ne peut, pour ce fait, ni les consigner préventivement, ni suspendre leur mandat, ni même les mettre au pain sec et à l'eau en cas de désobéissance.

Aucune loi n'excluant l'initiative privée en semblable matière, MM. Jaluzot, Pierre Richard et leurs adhérents sont donc parfaitement libres de se rendre à pied, à cheval ou en wagon, à Moscou, d'y suivre le convoi du Tsar et d'arborer l'écharpe et le brassard aux couleurs de la France.

Ils ne représenteront pas la Chambre ; ils représenteront le Peuple Français ; voilà tout.

Le cabinet grognera, c'est sûr. Mais ce que je crois encore plus sûr, c'est que le Pays entier applaudira leurs légitimes coup de tête et « coup de cœur ».

Bien à vous.

D...

## La Couronne de la Presse Française

La couronne qui sera déposée au nom de la presse française sur la tombe du Tsar est achevée.

Elle est tout entière en argent et formée de branches de chêne et de branches de laurier enlacées, au milieu desquelles une figure ailée, due au sculpteur Falguière, voilée de crêpe et symbolisant la presse française, prend son vol.

Vêtue d'une robe à longs plis dont la rapidité de sa course fouette les bords, elle tient de la main gauche un livre sur lequel elle s'apprête à inscrire, d'un crayon qu'elle tient de sa main droite, le panégyrique du mort. Lancé en arrière, son pied gauche accentue le mouvement violent qui l'anime ; son pied droit repose sur un hémisphère au devant duquel un ruban d'argent porte ces mots :

A la mémoire d'Alexandre III  
La Presse française

Le tout est placé sur un socle en ébène haut de 15 centimètres ; la figure en a 75 sans les ailes. L'ensemble comporte 1 m. 25.

## L'Officier-Troupier

Un des derniers, de plus solides et des plus originaux spécimens de l'espèce de l'officier-troupier (dans la plus noble acception du terme), le général de Laveaucoupet, bien connu à Saumur, a disparu il y a dix-huit mois environ. Issu d'une noble famille, apparenté au monde le plus aristocratique, Laveaucoupet était entré très jeune dans la carrière des armes, et, toute sa vie, il est resté soldat, et rude

soldat. Dur aux autres, mais plus dur encore à lui-même, il conquit un à un tous ses grades à la pointe de l'épée et, jusqu'à son dernier souffle, il conserva le culte exclusif, passionné du drapeau. Il aimait l'armée comme on aime une mère et il ne comprenait d'autre mission ici-bas que de se dévouer pour elle. On connaît, du reste, la carrière militaire de l'héroïque soldat de Metz. Aussi nous contenterons-nous, aujourd'hui, de citer quelques traits donnant une idée assez exacte de son caractère.

En 1841, le régiment dans lequel Laveaucoupet servait comme capitaine eut à réprimer une émeute dans les rues de Clermont-Ferrand. Les émeutiers, embusqués derrière les cheminées, dirigeaient un feu meurtrier sur les soldats. Le jeune capitaine, après avoir cherché d'où venaient les coups, finit par entrevoir un individu qui, posté sur un toit comme un braconnier à l'affût, se découvrait par instants, ajustait lentement et abattait son homme à chaque coup.

Laveaucoupet appelle un de ses sous-officiers renommé pour la sûreté de son tir et lui dit : « L'homme est là, derrière cette cheminée : tu vas te mettre ici l'arme prête. Moi, je vais monter sur la barricade ; il sortira pour me tirer dessus ; pendant qu'il m'ajustera, tu le descendras. — Oui, mon capitaine. — Tu y es ? — Oui, mon capitaine. » Laveaucoupet monte sur la barricade et se tient debout sur la crête : comme il l'avait prévu, l'émeutier se découvre un peu et ajuste. Mais au même moment un coup de feu retentit. Le sous-officier a tiré juste. « Trop tard, mon vieux ! » s'écrie Laveaucoupet, en voyant glisser le corps sur le toit et, le plus tranquillement du monde, il s'en va féliciter le sous-officier.

Une autre fois, son sang-froid fut mis à une rude épreuve. L'aventure n'est pas, par parenthèse, à l'honneur de M. de Morny. C'était en Algérie, l'armée battait en retraite après l'assaut infructueux de Constantine. Le général Trezel tombe frappé d'une balle au cou. Laveaucoupet qui venait d'être blessé le relève, l'attache au travers de sa selle et le ramène hors des tranchées ; mais, sur le point d'arriver à une ambulance, Laveaucoupet, épuisé par la perte de son sang, tombe sans connaissance. Sur ces entrefaites, Morny, qui servait dans l'état-major et qui, d'ailleurs, avait fait très bravement son devoir, vint à passer : il relève le cheval de Laveaucoupet sur lequel le général était toujours attaché et entre à l'ambulance. Aussitôt se crée une légende. On raconte que Morny a arraché le général Trezel des mains de l'ennemi, et, qu'après une lutte acharnée il l'a ramené à l'ambulance sous une grêle de balles. Le récit revient aux oreilles du duc de Nemours et du maréchal Clausel qui félicitent chaudement le jeune officier et le décorent séance tenante. D'un mot Morny pouvait rendre à qui de droit l'honneur qui lui était dû ; mais il se dit probablement que Laveaucoupet n'en réchapperait pas et que ce serait sottise que de se priver, pour un mort, du mérite d'un glorieux exploit. Morny garda donc pour lui la croix et les compliments. En revenant à la santé, après une terrible crise de deux mois, Laveaucoupet apprit le mauvais tour que lui avait joué son brillant mais peu scrupuleux camarade. Son premier mouvement fut d'aller le cravacher ; mais Morny avait déjà quitté l'Algérie, et M<sup>me</sup> de

Laveaucoupet mère s'interposa pour empêcher une rencontre. Par égard pour sa mère, Laveaucoupet se tint coi ; mais ce sacrifice lui coûta terriblement.

Il va sans dire que le bouillant général avait un souverain mépris pour le civil, petit ou grand, et qu'il ne se faisait pas faute de le témoigner. Ainsi, un jour, dans un banquet officiel à Châteauroux, au moment des toasts, le préfet se lève et commence son discours par ces mots : « Le général qui est mon bras droit... — Pardon, interrompt brusquement Laveaucoupet, je ne suis le bras droit de personne, et, si vous aviez un bras droit de mon poids, vous ne seriez pas de force à le porter... » Quelques jours après, le procureur impérial ayant manqué de respect à l'armée, à propos d'une question de juridiction, le général lui fit dire que, s'il le rencontrait, il lui administrerait une correction de sa façon. On s'interposa, mais rien n'y fit et, d'urgence, l'infortuné magistrat reçut sa nomination de procureur général à l'autre bout de la France. Il ne se fit pas prier, dit-on, pour accepter.

Ce terrible homme n'était vraiment dans son milieu qu'en campagne ; mais encore à la condition de ne pas rester en place. Jamais il ne put se mettre en tête qu'un général n'était pas fait pour donner des coups de sabre. C'était plus fort que lui, il fallait qu'il chargeât le premier : à Magenta, on le releva tout sanglant, percé de deux coups de baïonnette dans un furieux corps à corps avec les grenadiers autrichiens. En apprenant la blessure de son ancien camarade d'École, le général de MacMahon s'écria : « C'est bien fait pour lui ! Cet enragé n'est jamais à sa place... toujours au premier rang. »

A Metz, son attitude fut simplement héroïque du premier au dernier jour de cette sinistre épopée. Chose rare chez les militaires, ce soldat avait le courage civique. Seul parmi les officiers généraux, il osa tenir tête à Bazaine et lui faire entendre de sanglantes vérités. Un soir, le maréchal le fait venir au Ban-Saint-Martin et lui annonce qu'il l'a nommé gouverneur de Metz. Laveaucoupet eut un tressaillement de joie ; enfin, il allait pouvoir mener les troupes à un suprême combat. Mais bientôt le maréchal lui fait comprendre, à mots couverts, qu'il ne s'agissait pas de se battre, mais de rétablir l'ordre dans la ville et de ramener à l'obéissance les habitants et les soldats. qu'exaspérait une inaction voulue. Alors Laveaucoupet éclate. « Je dis au maréchal : — Je n'ai rien à vous cacher ; le désordre est à son comble. Vous n'êtes pas aimé ici, votre nom est exécré... Je n'accepte pas une mission indigne de moi. » Et il s'éloigne au galop de son cheval. On sait enfin comment, désobéissant à l'ordre de livrer les drapeaux de sa division, il fit brûler ses étendards.

Plus tard, dans des conditions bien différentes ; il tint tête au maréchal de MacMahon. C'était au lendemain du 16 Mai. L'entourage du maréchal eut l'idée singulière de lui offrir une candidature officielle. L'envoyé fut assez mal reçu. « Dans ma jeunesse, lui dit-il, on était royaliste par dévouement : cela venait du cœur ; puis on fut monarchiste par intérêt : c'est venu de la tête ; aujourd'hui, on est conservateur : cela vient du ventre. Je suis un vieux soldat, Monsieur ; vous pouvez rompre ! »

Nous supposons que, quand le délégué du comité radical est venu offrir la candidature au général Rivu, il a dû recevoir un meilleur accueil.

## INFORMATIONS

### La limitation de la journée de travail

La commission du travail, saisie de la proposition votée par le Sénat et tendant à unifier à onze heures la journée de travail des femmes et enfants dans les manufactures, a décidé de revenir à son premier système : onze heures à titre transitoire et dix heures dans le délai de trois ans après la promulgation de la loi.

### Le taux légal de l'argent

La Commission chargée d'étudier cette question a voté la réduction de l'intérêt de l'argent à 3 0/0 en matière civile et 4 0/0 en matière commerciale et la liberté de convention en matière d'intérêt.

### Le service de deux ans

Le général Jung a été chargé de déposer, au nom du groupe d'études parlementaires, une proposition de loi tendant à établir le service de deux ans.

On sait que M. Deloncle a déjà déposé, au cours de la précédente législature, une proposition analogue. Le texte va en être de nouveau distribué à la Chambre et le député des Basses-Alpes en demandera la mise à l'ordre du jour à la prochaine séance de la commission de l'armée.

### Le groupe des chemins de fer

Le groupe des chemins de fer a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe des chemins de fer est fondé en dehors de tout parti politique ou social.

» Il est ouvert à tous les députés désireux d'étudier les questions qui concernent la situation des ouvriers et employés des chemins de fer, la sécurité des voyageurs et les intérêts du public. »

### Changement de date pour les funérailles du Tsar

La cérémonie des funérailles d'Alexandre III a été avancée et doit avoir lieu le 16 ou le 17 novembre.

### Nouvelle tentative d'incendie de l'arsenal de Briançon

Pour la seconde fois en quatre mois, on a tenté, dans la nuit du 8 au 9, d'incendier les magasins de l'arsenal de Briançon.

Le maréchal des logis Armand, du 42<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse, faisant sa ronde à 41 heures 1/2 du soir, a reçu deux balles de revolver, en même temps qu'une main inconsciente jetait une allumette enflammée sur un tas d'étoupes imbibées de pétrole par l'incendiaire.

On a éteint ce commencement d'incendie qui eut produit d'incalculables dégâts : l'hôpital, la poudrière et une partie de la ville seraient devenues la proie des flammes.

### Duel entre officiers

Un duel avec l'épée de combat a eu lieu entre deux officiers d'artillerie en garnison à Cherbourg, MM. P... et F..., après plusieurs reprises, M. F... a été blessé à l'avant-bras droit.

### Vol au Crédit Lyonnais

Le Crédit Lyonnais vient d'être victime d'un vol important.

Un sieur H. V..., attaché au service d'économat et chargé de régler les mémoires des entrepreneurs, a disparu depuis huit jours, emportant une centaine de mille francs.

#### Un espion allemand

Carentan, 9 novembre. — Un individu parlant le français assez correctement mais avec un fort accent germanique, était descendu, samedi dernier, à l'Hôtel d'Angleterre, à Carentan, et s'était inscrit sous le nom d'« Henri Cottier, français. »

Cet individu étant suspect, M. Dréano, commissaire de police, lui demanda ses papiers et constata que le prétendu Henri Cottier était un officier de uhlans.

Pendant que M. Dréano communiquait à qui de droit le résultat de sa découverte, le Prussien prenait ostensiblement le train pour Saint-Jores, laissant sa malle à l'hôtel.

A Saint-Jores, il revenait à Carentan en voiture, enlevait rapidement sa malle et reprenait le train pour le Molay. Grâce à ce faux départ, il arriva que le commissaire ne trouva plus personne au gîte, quand il y revint.

#### Chine et Japon

Sanghai, 8 novembre. — La panique se répand dans toute la Mandchourie. Des bandes de fuyards arrivent à chaque instant à New-Sliwang.

Le gouvernement chinois essaie de lever une contribution de guerre dans la province de Hankow, mais la population refuse de payer.

Des émeutes peuvent éclater d'un moment à l'autre.

Le général Yamagata a établi une administration régulière dans la province chinoise d'An-Tong, qui accueille les Japonais à bras ouverts.

Les Japonais ont exempté la province d'impôts pour une année.

Le désarroi le plus complet règne en Chine.

D'ores et déjà, on prévoit que les Chinois n'opposeront aucune résistance aux Japonais en marche sur Pékin.

#### BULLETIN FINANCIER

9 novembre 1894.

On s'est aperçu aujourd'hui qu'il y avait une certaine résistance à la hausse. Après les premiers cours il s'est produit des offres assez nombreuses et les cours ont un peu reculé. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce fait, car depuis la liquidation on avait monté presque sans rédaction.

Le 3 0/0 revient de 102.70 à 102.50. Les actions de nos grands établissements de crédit font bonne contenance. Nous relevons le Foncier à 923.75 après 927.50. Le Crédit Lyonnais cote 770.

Nos grands chemins sont par contre très bien tenus. Le Lyon est à 1,421.50. L'Orléans à 1,480.

L'action de la Compagnie d'exploitation des chemins de fer orientaux s'inscrit à 542.50.

Les fonds étrangers ont été particulièrement discutés. Des offres nombreuses ont fait reculer l'Italien de 85.10 à 84.75. L'Extérieure

cote 72 11/32 après 72 5/8. Les fonds russes sont plus faibles. Hausse des valeurs ottomanes. Le 4 0/0 s'avance à 26 fr. sur le bruit de la création du monopole des alcools.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Aux Amis de la RUSSIE

A NOS LECTEURS

#### Messe funèbre en l'honneur du Tsar Alexandre III

L'Echo Saumurois, qui n'aime guère se mettre en avant, prend, aujourd'hui, l'initiative d'une pétition tendant à obtenir, de M<sup>r</sup> l'Évêque d'Angers, l'autorisation de faire célébrer, en l'église Saint-Pierre, le jour des obsèques de l'empereur Alexandre III, une messe funèbre en l'honneur du Tsar défunt.

Nous invitons les amis de la Russie, nos lecteurs compris, à venir, aux bureaux de l'Echo Saumurois, joindre leurs signatures aux nôtres sur la pétition y déposée.

Voici le texte de cette Pétition :

A Monseigneur l'évêque d'Angers,  
Monseigneur,

Les soussignés, habitants de Saumur, sollicitent de Votre Grandeur l'autorisation de célébrer, en l'église Saint-Pierre et avec le concours du clergé de cette paroisse, le jour des funérailles de l'Empereur Alexandre, une messe pour le repos de l'âme du Tsar.

Avec l'espoir que vous ne verrez, dans ce projet de cérémonie patriotique et religieuse, aucune atteinte aux prérogatives ecclésiastiques, et confiants en votre bienveillance accoutumée,

Les soussignés se disent, Monseigneur,  
de Votre Grandeur,

les serviteurs très humbles et soumis

### Encore les Pompes Funèbres

On nous communique le texte de la lettre suivante qui a été adressée, hier, à M. le Maire de Saumur :

Saumur, 9 novembre 1894.

Monsieur le Maire,

A la date du 30 juillet dernier, nous avons eu l'honneur de vous adresser une pétition signée de dix négociants pour vous prier d'interdire à l'entrepreneur des Pompes funèbres de se livrer au commerce des couronnes funéraires, cette vente étant contraire aux pres-

criptions du cahier des charges que vous êtes, de par vos fonctions, chargé de faire exécuter.

A la date du 8 août, vous avez bien voulu nous faire la réponse suivante :

Mairie  
DE SAUMUR Saumur, le 8 août 1894.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre pétition, en date du 30 juillet écoulé, dans laquelle vous protestez contre l'entrepreneur des Pompes funèbres qui se livre au commerce des couronnes funéraires.

Votre pétition me paraît fondée et j'ai rappelé à l'entrepreneur les termes de l'article 35 du cahier des charges, en l'invitant à s'y conformer.

D'ailleurs, je vous envoie copie de la lettre que je lui adresse ce jour même : j'espère que cette invitation suffira pour faire cesser ce que vous considérez à bon droit comme un abus.

Veillez agréer, etc.

Suit copie de la lettre adressée à M. Girard :

Saumur, le 8 août 1894.

Monsieur l'Entrepreneur des Pompes  
funèbres de Saumur.

Monsieur,

J'ai reçu une protestation de commerçants de la ville de Saumur dans laquelle ils se plaignent de la vente de couronnes funéraires à laquelle vous vous livrez.

Cette protestation me paraît absolument fondée, l'ARTICLE 35 DU CAHIER DES CHARGES, QUE VOUS ÊTES OBLIGÉ DE REMPLIR, étant ainsi conçu :

« Il est bien entendu que, en dehors de ces » fournitures facultatives (armoiries, voiles de tam- » bour, glanils et cordons de poêles, poudre de » Falion), il est expressément interdit à l'Entre- » preneur de vendre ou de louer d'autres objets » de deuil ou d'ornementation. »

CET ARTICLE 35 EST FORMEL ET JE VOUS INVITE A VOUS Y CONFORMER STRICTEMENT.

Veillez agréer, etc.

Or, personne aujourd'hui dans Saumur n'ignore que l'entrepreneur des Pompes funèbres continue, plus que jamais, la vente des couronnes, et ce, malgré votre arrêté qui, cependant, est formel.

En attendant que le procès en dommages-intérêts qui est en instance devant le Tribunal de commerce soit jugé, nous venons, Monsieur le Maire, vous demander si vous avez l'intention de faire respecter votre autorité ou si, au contraire, vous considérez comme lettre morte votre arrêté de 8 août dernier.

Nous avons attendu patiemment pendant trois mois; mais, aujourd'hui, en présence de l'indifférence de l'administration, nous portons le débat devant l'opinion publique.

Il faut, en effet, que le public sache ce que c'est que « cette question des marchands de couronnes »; et il faut, aussi, que les confrères qui se livrent sur notre compte à des interprétations aussi malveillantes que fantaisistes, sachent bien que nous ne vous demandons que la suppression de « CE QUE NOUS CONSIDÉRONS A BON DROIT COMME UN ABUS ».

En un mot, nous désirons savoir si, oui ou non, vous avez l'intention d'exiger le respect du cahier des charges en question et en même temps de faire exécuter vos décisions ?

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous honorer d'une réponse,

Nous vous prions, Monsieur le Maire, de vouloir bien agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Un groupe de Commerçants saumurois.

### Société Industrielle et Agricole d'Angers Et de Maine-et-Loire

La Société industrielle et agricole vient d'adresser à MM. les Maires du département la lettre suivante :

« Angers, le 6 novembre 1894.

» Monsieur le Maire,

» Dans sa dernière assemblée générale, la Société industrielle et agricole, vivement préoccupée de l'avenir de notre agriculture nationale, a décidé qu'il était urgent de provoquer un pétitionnement général des agriculteurs du département de Maine-et-Loire, destiné à faire parvenir aux pouvoirs leur cri de détresse, qui n'est que trop justifié par l'avisement sans exemple du prix des céréales.

» J'ai en conséquence l'honneur de vous adresser la formule de la pétition à faire signer, dans le plus bref délai possible, par tous les cultivateurs de votre commune.

» M. l'Agent général de la Société industrielle et agricole, 7, rue Saint-Blaise, tiendra à votre disposition toutes les autres formules de pétition dont vous aurez besoin.

» Les signatures devront être légalisées par vous avant la transmission de la pétition, soit à la Société industrielle et agricole, soit directement à Paris, à l'un des sénateurs du département, qui s'empressera de les déposer sur le bureau de la haute assemblée.

» Agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

» Le Président de la Société industrielle et agricole,

» A. BLAVIER, sénateur. »

#### PÉTITION

DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE....

A MM. les Sénateurs

Messieurs,

Les soussignés ont l'honneur de vous signaler la ruine irréparable que cause à l'agriculture l'avisement du prix des blés et vous demandent instamment de prendre des moyens énergiques et immédiats pour empêcher le désastre, qui menace de détruire l'agriculture et de tarir par conséquent la source de notre richesse nationale.

Ils appellent également votre attention sur les arrivages toujours croissants des animaux étrangers, qui envahissent de plus en plus notre grand marché, ce qui constitue un danger redoutable pour l'avenir.

Confiants dans votre dévouement à défendre les intérêts agricoles de notre pays, ils vous prient, Messieurs, d'agréer l'expression de leur respect.

Novembre 1894.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

XII

Le premier coup de canon du Colbert a amené sur le pont tout l'équipage de l'Alcyone.

Hira est des premiers rendus. Elle a pris sa place sur la dunette. De l'incident de la nuit, il n'est plus question. Elle a tout perdu de vue, tout oublié. L'intérêt du drame extérieur la possède tout entière. Elle veut voir cette troisième journée, comme elle a vu les deux premières.

Certes, le coup d'œil en vaut la peine. Jamais plus, peut-être, la jeune fille n'aura sous les yeux pareil tableau.

Devant elle, maintenant, leur tir à outrance sur la côte, sont placés les grands vaisseaux. Le Trident, et le Colbert tiennent la gauche. Il semble, en effet, que, par une délicate galanterie, le vaisseau amiral ait voulu découvrir au yacht tout le panorama. C'est par l'échancrure de la ligne d'embossage qu'Hira peut voir s'ac-

complir tous les préparatifs.

Déjà faite au fracas de l'artillerie, elle paraît plus distinctement, à travers les tonnerres de la canonnade, les commandements de manœuvre au sifflet. Elle voit les embarcations se mettre à flot et ranger les cuirassés; elle voit les grappes d'hommes y descendre par les échelles des coupées. Elle distingue dans la masse des vareuses, des plantons et des chapeaux de matelots, les uniformes sombres des officiers. Frémis-sante, émue jusqu'aux larmes, elle s'empare des jumelles de Kerdistel et regarde.

D'abord, ses prunelles humides ne saisissent qu'un tableau brouillé. Mais la jeune fille fait appel à toute son énergie et refoule ses larmes. — Alors, escouade par escouade, la compagnie de débarquement du Colbert défile sous ses yeux.

Un cri jaillit de ses lèvres.

Elle vient de reconnaître Philippe.

Il est là, il bout, à l'arrière de la baleinière du capitaine de frégate dont il est l'adjoint-major, la redingote boutonnée, le ceinturon bouclé sur les hanches. Il semble à la jeune fille qu'il est un peu pâle. Mais elle ne l'a jamais vu plus beau. C'est même d'une beauté sur-

humaine qu'il lui paraît revêtu. Insensiblement Philippe se retourne. Hira voit ses traits éclairés par le levant. Les yeux de l'officier ont cherché l'Alcyone; maintenant qu'ils l'ont retrouvée, ils s'y fixent. Hira voit distinctement le ruban bleu qu'elle lui a donné.

Elle étouffe. Les sanglots lui compriment la gorge. Elle voudrait crier, elle ne peut pas. Finalement, elle saisit son mouchoir et l'agite. Et, dans l'embarcation qui glisse sur les flots argentés, Philippe Borsand soulève à deux reprises sa casquette. Il l'a vue, ou, du moins, il a vu le signe blanc de sa main.

Alors Hira s'affaisse sur les bastingages, la tête entre ses mains. Ses larmes ruissellent, et elle ne prend pas la peine de les cacher. Derrière elle, son père et son parrain, le premier grave et pâle, le second frémissant d'une indécible émulation, respectent cette douleur poignante. — Une peine atroce vient de trouver, comme un coup de poignard, l'âme neuve et inexpérimentée de la jeune fille. A l'éclair de cette souffrance, elle vient enfin de lire au devant d'elle-même, elle l'aime, cet officier qui marche en brave au combat.

Et cet homme qu'elle aime, il s'éloigne; il va peut-être à la mort. Oh! le songe, l'horrible

cauchemar de la nuit va-t-il devenir une réalité? Ce Philippe, si vivant encore, si noble, si fier, sera-t-il livide et glacé ce soir? Ces yeux qui lui sourient tant de fois n'auront-ils plus de regards pour elle? Elle tend les bras vers la baleinière, vers le peloton d'embarcations qui s'éloigne. Elle crie « Philippe! »

Les forces lui manquent, elle se renverse. M. Raimbault soutient sa fille. Alors les sanglots éclatent, soulageant cette poitrine oppressée, dégageant ces nerfs trop tendus.

— Oh! père! — gémit-elle. — Père! Tu l'as vu; il est parti. Là-bas, là-bas, il s'en va, il va mourir, je le sais. Je l'ai vu, cette nuit, avec un trou rouge à la place du cœur. C'est ma faute, c'est moi qui le tue. Si j'avais voulu, il n'y serait point allé, il serait resté, il ne serait pas mort!

Elle pleure. Les deux hommes la laissent pleurer. Tous deux baissent le front, se sentant hantés de sinistres prévisions. Personne n'a vu, à quelques pas en arrière, le mécanicien Dubreuil, la face contractée; personne n'a surpris les mots sortis de sa bouche: « Elle l'aime! »

(A suivre.)

## HARMONIE SAUMUROISE

### FÊTE DE SAINTE CÉCILE

Comme les années précédentes, l'Harmonie Saumuroise se prépare à fêter dignement la Sainte-Cécile.

Cette fête aura lieu le Dimanche 2 décembre prochain.

Voici le programme de la journée :

A midi, messe en musique à l'église Saint-Pierre.

A 2 heures, au foyer du théâtre, grande matinée dansante réservée aux enfants de MM. les Souscripteurs.

A 9 heures 1/2 du soir, au foyer du théâtre, grand bal offert à MM. les Souscripteurs et à leurs familles.

Le premier grand Concert d'hiver sera donné dans les premiers jours de décembre.

Les personnes qui désireraient prendre une souscription sont priées de se faire inscrire :

1° Au siège de la Société, café de la Bourse ;  
2° chez M<sup>me</sup> Courant, rue de la Comédie ;  
3° chez M. Pillet-Bersoullé, place de la Bilange.

Le prix de la souscription est de 8 francs par an.

Le Président, G. DE GRANDMAISON.

Le Vice-Président,  
JULES BOUVET.

Le chef de musique  
V. GOUBEAULT.

### Société de N.-D. du Fort de Saumur

La Société de N.-D. du Fort va donner à ses amis et bienfaiteurs la représentation de *Garcia Horeno*, drame en vers des plus intéressants, dû à la plume éloquent de P. Tricard S. J.

On connaît la vie admirable de ce grand chrétien, qui s'appelle Garcia Horeno ; devenu Président de la République de l'Equateur, il ne cessa d'être en butte aux attaques furieuses de la Franc-maçonnerie, qui ne pouvait lui pardonner son attachement invincible à l'Eglise catholique et à Pie IX. Après bien des complots, bien des pièges, auxquels il n'échappa que par miracle, Horeno succombe, lâchement poignardé par un sicaire franc-maçon, au moment où il rentre dans son palais de Quito.

L'auteur, dans des vers pleins de verve et de chaleur, a su mettre en scène les derniers jours de l'illustre victime : d'un côté, c'est la haine sourde, implacable des sociétés secrètes contre l'Eglise et Horeno qui la protège ; de l'autre, c'est la foi magnanime, l'amour passionné du bien, la résignation sublime du héros chrétien, que rien ne peut arrêter dans l'accomplissement du devoir.

La Société de N.-D. du Fort peut donc compter sur de nombreux spectateurs, dans les deux soirées qu'elle donnera le dimanche 18 novembre et le jeudi suivant 22. Cette dernière représentation est réservée aux bienfaiteurs de l'œuvre ; pour la soirée du dimanche 18 courant, on peut dès maintenant se procurer des cartes d'entrée en s'adressant au siège de la Société, rue Basse-Saint-Pierre, 6.

### Ordre des Avocats

Le Conseil de l'ordre des avocats de Saumur, pour l'année judiciaire 1894-95, est composé comme suit :

M<sup>e</sup> Louis Richard, bâtonnier ; Henri de la Vèze, Albert Boisson, Léon Renault, Fabien Cesbron, secrétaire.

Sont inscrits au tableau : M<sup>es</sup> de la Vèze, Richard, Boisson, Renault, Cesbron, Chevrier, Coquebert de Neuville. Stagiaire : M<sup>e</sup> Albert.

Le Secrétaire, FABIEN CESBRON.

### Institution Saint-Louis

Deux élèves de l'Institution Saint-Louis viennent de subir avec succès leurs examens.

M. Gaudin de Villaine, fils du colonel commandant en second l'École de cavalerie, a été reçu à Caen avec la mention assez bien pour la 1<sup>re</sup> partie du baccalauréat es-lettres (Rhétorique).

M. Normand a été reçu à l'examen de 1<sup>re</sup> moderne devant la faculté de Poitiers.

## PARNAY

### Terrible accident

Hier soir, vers cinq heures, M. Saulais père, propriétaire à Parnay, était monté sur une échelle et occupé à consolider, avec quelques morceaux de bois, le dessus d'une porte ouvrant sur ses servitudes. Il se servait, pour ce travail, d'un hachereau fraîchement aiguisé.

Tout à coup l'échelle glissa et M. Saulais tomba le cou sur un des angles de la hache, qui pénétra profondément. Quelques minutes après, un voisin le trouva ne donnant plus signe de vie ; autour de lui se voyait une énorme mare de sang d'où sortait, par la déclivité du terrain, un ruisseau rouge s'étendant à plusieurs mètres.

Son fils, M. A. Saulais, se trouvait à peu de distance et accourut. On releva, on s'empressa, on courut chercher le médecin. M. le docteur Renou constata que la mort avait dû être instantanée, l'artère carotide et des nerfs voisins ayant été sectionnés. La pointe de la hache avait entaillé tout un côté du cou jusqu'aux vertèbres, où elle s'était plantée.

M. Saulais était très considéré et très estimé à Parnay, où sa mort a causé une vive impression.

### VARENNES-SUR-LOIRE

#### Mort accidentelle

Mercredi dernier, Devaulx, scieur de long à Longué, en ce moment embauché à Varennes-sur-Loire, entamait une « bille », avec son camarade et compatriote Salebin monté sur la bille. Au premier trait de scie, Salebin tomba. On le releva, on lui parla ; il ne répondit point et, cinq ou six minutes après, il rendait le dernier soupir.

M. le docteur Courtois, appelé pour constater le décès, attribue la mort de Salebin aux suites d'une angine de poitrine.

### MONTRFUIL-BELLAY

Dans sa séance du 4 novembre, le Conseil municipal de Montrouil-Bellay a voté à l'unanimité :

1° Que les noms de Carnot et d'Alexandre III seraient donnés à deux rues de la ville ;

2° Qu'une adresse de condoléances serait envoyée à l'ambassadeur de Russie pour être transmise au Tsar Nicolas.

### LE COUDRAY-MACOUARD

#### Incendie

Avant-hier, vers midi, M. Rioland, cultivateur au Coudray-Macouard, sortant dans sa cour, vit en feu une meule composée de quatre charretées de paille. A ses cris, des voisins et les pompiers accoururent et, après deux heures de travail, on préservait les bâtiments voisins. Le dégât, qu'on attribue à l'imprudence d'un fumeur, est estimé 100 fr. et couvert par une assurance.

### Éphémérides

10 novembre 1801. — La liste de « notabilités nationales », formée du dixième des « notabilités départementales », est arrêtée en séance du Conseil de préfecture. Voici les 73 noms : Desmazières, Leclerc, Pilatre, Chasle, Bourgeois, Aubert Dupetit-Thouars, Bourgeois aîné, Barré, Bizard, Béguyer-Chamboureau, Bardet, Bricchet, Bourasseau, Baranger, Boullet, Bénaben, Boulay, Barbot, Bouffard, Coulion, Cigogne, Chedevergne, Clémenceau, Coustar I, Chevré, Cadieu, Delorme, Delaunay, Delafargne, Dardenac, Duboys, Delabarbe, Dejully, Deurbronck, David, Dupuis, Danquetil, Esnault, Ferrière, Gazeau, Gendron, Gautret, Gaudais, Guéniveau, Grille, Heurtelon, Huard, Hiéron, Joubert, Jarry, Lemeignan, Lemonnier, Letellier, Leterme, Letourneux, Lorier, Montault, Milscent, Monnard, Maslin, Martin, Michelin, Maillé de Jalène, Monnier, Maupasant, Merlet, Paschaut, Papin, Papiou, Rossignol, Roussel, Testard, Turpin.

10 novembre 1806. — Inauguration du lycée impérial d'Angers.

### A château de Brissac

Avant-hier a eu lieu, au château de Brissac, une grande fête organisée par M<sup>me</sup> la vicom-

tesse de Trédern en l'honneur de l'arrivée à ce château de M. le duc de Cossé-Brissac qui, on le sait, est nouvellement marié avec M<sup>lle</sup> la duchesse d'Uzès.

### Projet de mariage de M. Bergasse Dupetit-Thouars

On parle, pour la saison prochaine, du mariage d'un arrière petit-neveu de l'héroïque capitaine Dupetit-Thouars, notre célèbre compatriote.

Voici en quels termes la nouvelle est annoncée :

« Une petite-niece de Napoléon 1<sup>er</sup>, de la branche du prince Lucien, M<sup>lle</sup> Letizia Bonaparte Wyse, dont le père, ancien officier de marine, est si connu par ses explorations et ses travaux en Colombie, est fiancée à son cousin éloigné M. Bergasse Dupetit-Thouars, enseigne de vaisseau.

» M. Dupetit-Thouars est le fils du vice-amiral, mort en 1890, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, et le neveu de l'amiral comte Dupetit-Thouars, de l'Académie des sciences.

» C'est au milieu des fêtes données l'an passé par la flotte française en l'honneur des Russes que prit naissance, dit-on, le projet qui va unir à nouveau des familles déjà alliées autrefois. L'extrême jeunesse des futurs conjoints (ils n'avaient pas quarante ans à eux deux) fit alors différer le mariage qui aura lieu, cet hiver, à la villa Bonaparte-Wyse, au cap Brun.

### COUR D'APPEL D'ANGERS

#### Audience du 8 novembre

Le nommé Auguste Allain, cultivateur à Gennes, a été condamné, par le tribunal de La Flèche, à six mois de prison pour vol de deux chevaux.

Il n'a pas encore été condamné ; mais les renseignements fournis sur son compte sont aussi peu rassurants que possible. Il a voulu faire appel du jugement qui le condamnait et, de son côté, le ministère public a interjeté appel à minima.

La Cour confirme et ajoute en outre quatre mois de prison à la peine prononcée.

— La Cour confirme également, mais en accordant le bénéfice de la loi Bérenger, un jugement du tribunal correctionnel de Saumur, condamnant le nommé Eugène Balloteau à huit jours de prison, pour violences et voies de fait exercées sur sa femme.

Défenseur : M<sup>e</sup> Chevrier, du barreau de Saumur.

### Les Fêtes de Saint-Martin

Les fêtes de saint Martin attirent chaque jour à Tours une affluence considérable de fidèles. Elles se termineront demain dimanche et seront rehaussées par la présence de NN. SS. les archevêques de Bourges et de Sens, les évêques de Blois, d'Angoulême, d'Arras, d'Angers, de Nantes, d'Amiens, d'Evreux, et de celle du R. P. Albéric, abbé mitré de l'abbaye de Fontgombault.

Toutes les solennités sont présidées par S. Em. le cardinal Meignan, archevêque de Tours.

Pendant toute la semaine, les pèlerinages se succèdent sans interruption au tombeau du grand thaumaturge des Gaules.

### Agriculture

Dans la liste des subventions accordées par l'Etat, en 1893, pour le champ de démonstration, le département de Maine-et-Loire figure pour 4,000 fr.

Dans le relevé des primes à l'agriculture au chanvre, le département de Maine-et-Loire est porté pour 274,469 fr. 09. Notre département arrive le troisième sur la liste.

Sur une somme de 9,430 fr., répartie en 1893 pour la pratique de la vaccination du rouget, le département de Maine-et-Loire figure pour 1,000 fr.

### Porte-Monnaie perdu

Avant hier, dans la matinée, M<sup>lle</sup> Marie Breton, domestique chez M. Choyer, rue de la

Grise, 11, a perdu un porte-monnaie en cuir noir contenant de 12 à 14 fr. — Prière de rapporter au commissariat de police.

## État Civil de Saumur

### NAISSANCES

Le 8 novembre. — Antoinette-Augustine Lair, à l'Hospice ; — Alexis-Louis Le Clainche, à l'Hospice.

Le 9. — Emma-Bernadette Escalère, hameau du Petit-Puy ; — Marie-Louise Dupuy, rue Saint-Michel, 18.

### DÉCÈS

Le 8 novembre. — Pierre Loyeau, journaliste, veuf de Marie Legrand, 78 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Bazille Berzellai, sans profession, 56 ans, à Notre-Dame des Arpilliers.

### Bulletin Météorologique du 10 Novembre

Observations de M. DAVY, opticien, plac de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 14°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 13°
Midi,	758 m/m	au-dessus 17°
Hausse,	1 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 12°

### ETAT CIVIL DU SIÈCLE

Ce siècle merveilleux est né de la Victoire :  
La France en mil huit cent triomphe à Marengo.  
Ce siècle voit finir sa carrière de gloire  
Au milieu des parfums énivrants du Congo.

F. Gomma, au savonnier Victor Valsier.

## Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2. — Rideaux, 8 h. 1/2

Direction A. GIRAUD

Lundi 12 Novembre 1894

## LAKMÉ

Opéra en 3 actes, de MM. Gondinet et Ph. Gille,  
Musique de LÉO DELIBES.

DISTRIBUTION. — Gérald, MM. Jullian ; — Nilakanta, Laporte ; — Frédéric, Dambrine ; — Hadji, Mouton ; — Un Domben, Buseine ; — Un Chinois, Audusseau ; — Lakmé, M<sup>mes</sup> Demalac ; — Malika, Flavigny ; — Ellen, A. Peltier ; — Rose, Moulins ; — Mistress Bentson, Ayalet.

Peuple hindou, etc.

1<sup>re</sup> REPRÉSENTATION A SAUMUR DE :

## Les Amoureux de Catherine

Opéra-comique en 1 acte, de J. Barbier  
(d'après la Nouvelle d'Eckmann-Chaltrian), musique d'HENRI MARÉCHAL.

DISTRIBUTION. — Walter, MM. Dambrine ; — Rebstock, Berton ; — Catherine, M<sup>me</sup> A. Peltier ; — Salomé, Ayalet.

Moissonneuses, paysans, notables

La scène se passe en Alsace, vers 1812.

ORDRE : 1° Les Amoureux de Catherine ; 2° Lakmé.

## CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

CAISSE DE SAUMUR  
36, rue Dacier, 36

(BUREAUX OUVERTS TOUS LES SAMEDIS)

Escompte. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Paiement télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minimale). Souscription sans frais à toutes les émissions. Paiements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyennant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1,000 francs seulement et les ports de titres).

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,  
N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS



Le Gérant, L. DELAUNAY.

# ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.  
Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct  
Produits Alimentaires Félix POTIN.

**AVIS IMPORTANT.** — La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire. — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.  
Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur  
ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT  
**MAISON**  
Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte,  
Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1<sup>er</sup> étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.  
Fraîchement restaurée.  
Loyer annuel, 250 fr.  
S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

**OCCASION**  
**A VENDRE**  
Très beau Coupé  
PRESQUE NEUF  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER IMMÉDIATEMENT**  
Trois petits Logements  
AVEC GRANDS JARDINS  
Situés impasse du Chardonnet.  
S'adresser à M. CHAMBOURDON.

**M<sup>me</sup> LOUISE, DE PARIS**  
La plus célèbre et la plus recherchée des SOMNAMBULES et CARTOMANCIENNES de France, diplômée, a l'honneur d'informer le public, qu'elle a ouvert un Cabinet de Somnambulisme, de Cartomanie, et qu'elle a pris sa résidence définitive à TOURS, 18, rue de Courset.  
Recherches de parents, procès, mariages, affections, maladies, affaires, époques exactes des événements.  
Consultations tous les jours : matin, de 10 heures à 11 heures; soir, de 3 heures à 6 heures.  
Consultations par correspondance contre mandat de 10 fr.  
18, rue de Courset, TOURS.

**VIN du D<sup>r</sup> YVON**  
Tonique et Reconstituant  
A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.  
Prix de la bouteille : 3 fr.  
PHARMACIE NORMANDINE  
**G. DESCHAMPS**  
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

C<sup>ie</sup> Mutuelle d'Assurances-Vie  
demande un représentant à Allonnes, Fontevault et pour le canton de Genes.  
Ecrire au bureau du journal.  
ON DEMANDE A ACHETER  
Bon Portefeuille d'Assurances  
Incendie — Vie.  
S'adresser au bureau du journal.

**PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS**  
de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions  
Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités  
Rupestris-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.  
Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés  
Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER  
**IMBERT Fils**

Chocolats à prix réduits	Thé C <sup>ie</sup> Coloniale, la boîte	2 80
Menier, 1/2 kil.	— Le Délicieux, —	1 35
Planteur, —	— Mélange d'Amateurs, 50 et 90	
Potin n <sup>o</sup> 3, —	Biscuits recommandés	
C <sup>ie</sup> Coloniale, —	Moutbozon, la boîte	» 65
De santé, —	Majeleines-Champagne, id	1 30

**M<sup>me</sup> DUSSAUD**  
AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir SAUMUR  
Prévient sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.  
Brodequins, homme... depuis 12 f. 50  
Chaussure femme..... — 10 50  
— enfant..... — 9 »  
Réparations instantanées.

**Établissement MAGÉ et CIVRAY**  
6, Rue des Boires, 3, Rue de la Chouetterie, SAUMUR  
INSTALLATION SPÉCIALE  
Pour Noces, Banquets et Diners de famille.  
Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y adossé, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de service à volonté.  
La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de Saumur.

Commodité, Économie  
**LESSIVE MAGIQUE**  
FAIRE SA LESSIVE  
Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.  
Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.  
Elle détruit les germes des maladies contagieuses.  
Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.  
Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.  
Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU  
ÉPICERIE NOUVELLE  
38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

**CARTES DE VISITES**  
DE  
**L'Imprimerie Paul Godet**  
SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

78	Julien de Courcelles
32	GOISLARD-HARDOUIN
65	Mademoiselle Claire Boisangen
37	FREDERIC DAVIGNON
70	Alexandre Severeyns
19	M <sup>re</sup> & M <sup>re</sup> EMILE BLANDINIÈRE
58	Marcel Dehouve
34	MADAME LÉON DESTOURNELLES
33	Général L'Hotte

Gravure sur pierre, 3 fr. et 3 fr. 50. — Gravure sur cuivre, 4 francs; avec Plaque fournie par le Client, 3 fr.  
ENVELOPPES pour Cartes : 0,50 — 0,75 — 0,90

**SAISON HIVER 1894-95**  
**MAISON CREMIEUX**  
Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur  
Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour **35 francs**  
un **COSTUME COMPLET** drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.  
**EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE**  
27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR